



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mairie de Drap

34-36 Avenue Jean Moulin

06340 Drap

04 97 00 06 30

Bulletin d'inscription sur le registre nominatif dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence

Inscription demandée en qualité de tierce personne : Oui Non

Si oui,

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Adresse :

.....
.....

I- Le bénéficiaire

Civilité : M. Mme

Nom : Prénom(s) :

Né.e le :/...../..... à

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Adresse mèl :

Situation familiale : Seul.e En couple En famille

L'inscription du demandeur est au titre de :

* Personne de 65 ans et +

* Personne handicapée

Bénéficie d'un intervenant à domicile (ex : ADMR...) : Oui Non

Préciser le nom de l'organisme :

II- Personne à contacter en cas d'urgence

Nom : Prénom(s) :

Adresse :
.....

Numéro de téléphone :

Adresse mèl :

Lien avec le demandeur : Epoux Enfant Tuteur Autre :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Fait à, le.....

Signature

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JANVIER 1978

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées. Pour l'ex

A retourner à :

CCAS de Drap
Mairie de Drap
34-36 Avenue Jean Moulin
06340 Drap

Ou à :

ccas@ville-drap.fr